

COMMUNE
DE
CHARMES
(Aisne)



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

REUNION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

(Loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscriptions sur les listes électorales,
entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019)

La Commission de Contrôle des listes électorales se réunira à la Mairie
Le vendredi 03 mai 2019 à 09 h 30.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Inscriptions sur la liste électorale depuis le 1^{er} janvier 2019,
- 2 - Questions diverses.

En Mairie, le 23 avril 2019

Johann KEPINSKI, Conseiller municipal
Membre de la commission de contrôle



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.